ALERTE AUX AVIONS !!!

MANUEL OFFICIEL
RÉDIGÉ PAR LES SERVICES DE LA
DÉFENSE ET DE L'ÉDUCATION NATIONALES

Durant la Première Guerre mondiale, l'artillerie lourde à longue portée et les avions menaçaient les populations civiles loin en arrière du front. Durant la Seconde, les avions menacent tout le territoire. C.S.

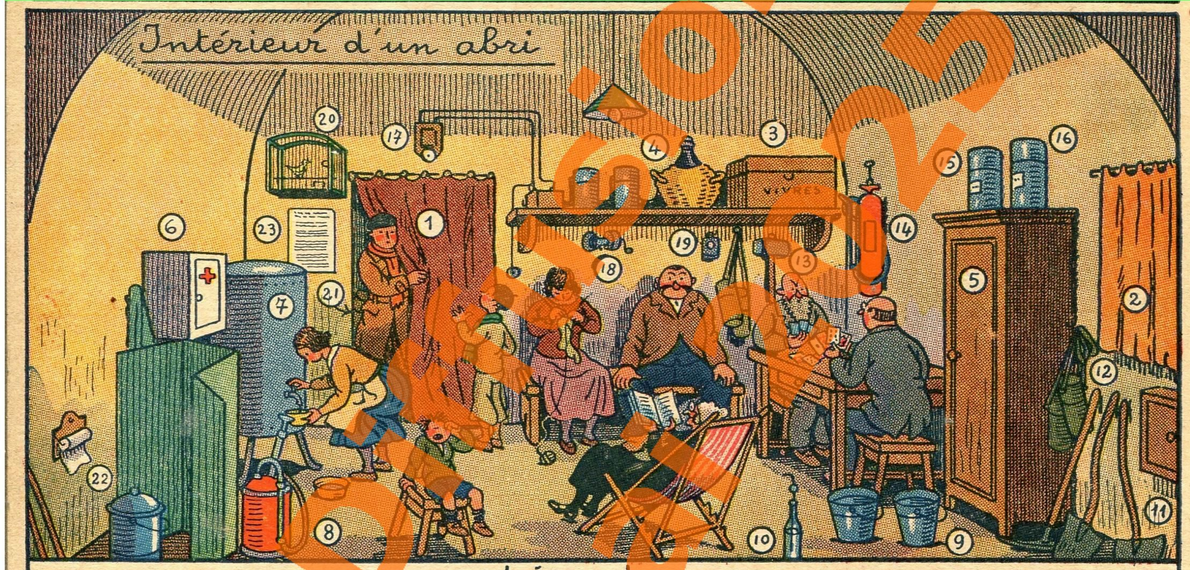

Légende :

1 – porte obturée.
2 – soupirail obturé
3 – réserve de vivres
4 – eau potable.
5. armoire à linge et couvertures
6. armoire à pharmacie.
7 – réserve d'eau.
8 – seau-pompe
9 – seaux
10 – pulvérisateur.
11 – pelles, pioches, armoire à outils.
12 – masques.
13 – masse.
14 – extincteur.
15 – soude caustique.
16 – désinfectant (carbonate de soude ou eau de Javel)
17 – sonnerie électrique.
18 – appareil sonore.
19 – lampe de poche.
20 – cage à oiseau (témoin pour la détection des gaz)
21 – chef d'abri.
22 – seau hygiénique.
23 – consignes.

ALERTE AUX AVIONS !!!

MANUEL OFFICIEL ÉLÉMENTAIRE DE DÉFENSE PASSIVE
CONTRE LES ATTAQUES AÉRIENNES

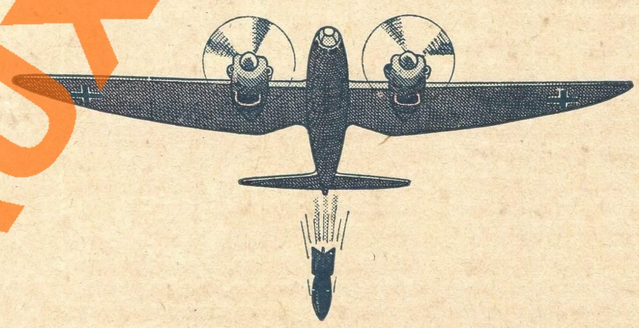

ILLUSTRATIONS DE MARCEL JEANJEAN
PEINTRE DU DÉPARTEMENT DE L'AIR

HACHETTE

Ci-dessous, le programme de la Défense passive enseignée dans toutes les écoles de France C.S.

TABLE DES MATIÈRES

TITRE I
LE DANGER AÉRIEN ET LA DÉFENSE AÉRIENNE

Ch. I. — Possibilités de l'aviation. 3
— II. — Les bombes et leurs effets. 4
— III. — La Défense aérienne. 4

TITRE II
LA SÉCURITÉ GÉNÉRALE ET LA DÉFENSE ACTIVE

Ch. I. — La sécurité générale. 5
— II. — La Défense active. 5

TITRE III
LA DÉFENSE PASSIVE

Ch. I. — Nécessité et but de la Défense passive. Ses moyens. 6
— II. — L'extinction des lumières et l'alerte. 7
— III. — Protection contre les bombes explosives. . . . 10
— IV. — Protection contre les bombes incendiaires. . . 15
— V. — Protection contre les gaz. 19
— VI. — La dispersion et l'éloignement. 29

TITRE IV
ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA DÉFENSE
La Ville, le Secteur, l'Ilot, l'Immeuble.
Devoirs des habitants.

Ch. I. — Organisation générale pour la préparation et l'exécution. 30
— II. — Organisation de la ville. 31
— III. — Devoirs des habitants. 31

DÉFENSE PASSIVE AUX ÉCOLES